



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du Lundi 17 Juin 2019

Président des Compétitions : M. Yves BEGON

Présents : MM. Eric JOYON, Roland LOUBEYRE

Excusés : MM. Claude AURIAC, Jean-Pierre HERMEL

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES A LA FIN DE LA SAISON

Il est rappelé aux clubs qu'ils peuvent consulter à tout moment le tableau des montées et descentes intervenant à la fin de la saison 2018-2019, publié à la page 21 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (rubrique « Ligue » » puis « statuts et règlements ») sur le site internet de la Ligue. Il est précisé que les classements sont publiés à titre provisoire sous réserve des procédures en cours.

BILAN DES POINTS-SANCTIONS

L'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'un retrait de points au classement final sera effectué en fin de saison en fonction du total des points sanctions accumulés en championnat, à l'exception des rencontres de Coupe, par les équipes régionales en cours de saison, en application du barème de points pour la lutte contre la violence, l'antijeu, le comportement antisportif et la fraude.

A la date du 17 juin 2019, la Commission Sportive Seniors dresse un bilan des points-sanctions comptabilisés en championnat par les équipes régionales au cours de la saison 2018-2019.

En application des dispositions fixées à l'article 64.2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, elle procède au retrait de point(s) en championnat seniors de Ligue pour les équipes ci-après.

NB (Important) –

- **R1 A** : Le club du **C.S. VOLVIC** a interjeté appel auprès de la Commission Supérieure d'Appel d'une sanction infligée à l'un de ses joueurs par la Commission Régionale de Discipline.

En l'état actuel de ce dossier et dans l'attente de la décision fédérale, cette sanction entraîne un retrait de points au classement final de cette équipe.

- **R 3 I** : Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline en date du 12 juin 2019, il convient d'apporter un rectificatif au total de points-sanctions enregistrés à l'encontre de **CRUSEILLES F.C.** (celui-ci était de 38 pts au bilan établi au 11 juin 2019 avec un retrait d'1 pt). Compte tenu de la sanction infligée à un des joueurs de cette équipe, il passe dorénavant à 46 pts-sanctions, entraînant 2 points de retrait au classement final.

Attention – Le présent bilan des clubs sanctionnés de retrait de point(s) ferme(s) au classement final pour 2018-2019 n'est pas définitif. Il est établi sous réserves d'éventuelles modifications provenant de procédures en cours et d'éventuels recours contentieux, notamment au niveau fédéral avec plusieurs appels interjetés auprès de la Commission Supérieure d'Appel.

Poule	Club	NOMBRE d'équipes dans la poule	TOTAL de points sanctions	RETRAIT de point(s) ferme(s)
R1 A	C.S. VOLVIC (506562)	14	52	2 pts
R1 B	AIX LES BAINS F.C. (504423)	14	45	1 pt
R2 A	CEBAZAT-SPORTS (510828)	12	38	1 pt
R2 C	BELLEVILLE ST JEAN (551384)	12	39	1 pt
R2 D	F.C. VALDAINE (540857)	12	59	5 pts
R2 E	ROANNAIS FOOT 42 (552975)	12	42	1 pt
	VALLEE GRESSE F.C. (545698)	12	47	2 pts
	VENISSIEUX F.C. (582739)	12	50	3 pts
R3 A	A.S. CHADRAC (530348)	12	47	2 pts
	U.J. CLERMONTOISE (590198)	12	42	1 pt
R3 B	A.S. ROMAGNAT (516330)	12	40	1 pt
R3 C	U.S. SAINT FLOUR (2) (508749)	12	45	2 pts
R3 E	F.C. TRICASTIN (504293)	12	42	1 pt
R3 F	CALUIRE S.C. (544460)	12	38	1 pt
	A.S. CHATEAUNEUF (533556)	12	42	1 pt
	Et. S. TRINITE LYON (523960)	12	56	4 pts
	A.S. SAINT PRIEST (3) (504692)	12	45	2 pts
R3 G	C.S. NEUVILLE (504275)	12	48	3 pts
	PONTCHARRA ST LOUP (541895)	12	40	1 pt
	SASSENAGE U.S. (504777)	12	44	2 pts
R3 H	ANNONAY F.C. (504343)	12	47	2 pts
	MEYZIEU U.S. (504303)	12	44	2 pts
	VALENCE F.C. (552755)	12	54	4 pts
R3 I	CRUSEILLES F.C. (514894)	12	46	2 pts
	A.S. MONTREAL/CLUSE (511575)	12	45	2 pts

R3 J	AMPHION PUBLIER C.S. (516534)	12	49	3 pts
	CULOZ GD COLOMBIER (552893)	12	40	1 pt
	SEYNOD Et. S. (520602)	12	44	2 pts

BILAN (sous réserves) DES ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

Cet état dressé à la date du 17 juin 2019, est publié sous réserves de procédures en cours et ne peut pas être considéré comme définitif.

* **NATIONAL 3 :**

1 ACCESSION EN NATIONAL 2 :

F.C. Chamalières

2 RETROGRADATIONS EN REGIONAL 1 :

Ytrac Foot

Ac. Sp. Moulins

* **REGIONAL 1 :**

3 ACCESSIONS EN NATIONAL 3 :

Hauts Lyonnais

Le Puy Foot 43 Auvergne (2)

U.S. Saint Flour.

4 RETROGRADATIONS EN REGIONAL 2 :

Cournon F.C.

F.C. Aurillac Arpajon Cantal (2)

Domtac F.C.

Cote Chaude S.P.

* **REGIONAL 2 :**

5 ACCESSIONS EN REGIONAL 1 :

Vichy R.C.

A.S. Clermont Saint Jacques

Thonon Evian F.C.

Chassieu-Decines F.C.

Ol. Valence

9 RETROGRADATIONS EN REGIONAL 3 :

(Application des dispositions fixées à l'article 24.6 des R.G. de la Ligue pour départager les 11èmes de poule).

C.S. Arpajon

U.S. Saint Beauzire

U.S. Monistrol sur Loire

F.C. Veyle Saône

Belleville Saint Jean

Chambon Feugerolles Algériens

Bron Grand Lyon

Vallée Gresse F.C.

+ Cournon F.C. (2) (suite à la rétrogradation de l'équipe fanion en R2).

* **REGIONAL 3 :**

10 ACCESSIONS EN REGIONAL 2 :

U.J. Clermontoise
U.S. Vic le Comte
U.S. Sucs et Lignon
L'Etrat La Tour SP.
ENT. Crest Aouste
Sud Lyonnais F. 2013
F.C. Bourgoin Jallieu (2)
Chambéry Savoie Foot (2)
AS Lyon Duchere (3)
Chilly Et. S.

29 RETROGRADATIONS D'EQUIPES DANS LEUR DISTRICT RESPECTIF

(Application des dispositions fixées à l'article 24.6 des R.G. de la Ligue pour départager les 10èmes de poule).

POULE A : Lempdes-Sports (2), La Combelle C.A.B., U.S. Grandelles

NB. Une procédure d'appel concernant le club de La Combelle est en cours au niveau fédéral.

POULE B : A.S. Romagnat, A.I. Saint Babel, E.S. Pierrefort.

POULE C : F.C. Commentry, A.S. Domerat (2).

POULE D : A.S. Dompierre, Durolle Foot, Massiac Molompize.

POULE E : E.S. de Veauche (2), Pont Cheruy So., F.C. Tricastin.

POULE F : A.S. Saint Priest (3), G.S. Dervaux Chambon Feugerolles, A.S. Chateauneuf.

POULE G : Sassenage U.S., F.C. Peageois, Ambérieu F.C.

POULE H : C.O. Saint Fons, F.C. Valence, Annonay F.C.

POULE I : F.C. Cruseilles, Jarrie Champ U.S., A.S. Montreal La Cluse.

POULE J : La Tour Saint Clair F.C. (2), Culoz Grand Colombier, Et. S. Foissiat

RECOMMANDATION – LE CALENDRIER SPORTIF 2019-2020

Le calendrier sportif de la saison 2019-2020 est publié sur le site internet de la Ligue.

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/2019/06/CALENDRIER-SPORTIF-2019-2020.pdf>

Les clubs sont invités à en prendre connaissance.

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance